



Mairie de MOLIETS ET MAA

Place de l'Hôtel de Ville

40660 MOLIETS ET MAA

Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71

E-mail : contact@mairiedemoliets.fr

Site internet : www.mairie-de-moliets.fr

Le 24 avril 2020

Chères Moliétsoises, Chers Moliétsois,

Depuis le 17 mars et maintenant jusqu'au 11 mai, les Moliétsoises et les Moliétsois vivent, comme tous les français, l'état d'urgence sanitaire.

Les services de l'Etat, la Région, le Département, l'AML (Association des Maires des Landes), MACS et les équipes municipales se mobilisent au quotidien pour garantir la sécurité des populations, tout en assurant la continuité du service public, mais également en se projetant sur la période du déconfinement annoncée à partir du 11 mai, qui devrait se faire de manière progressive.

Aujourd'hui, tout en protégeant la population, nos préoccupations vont vers le soutien à l'économie et une projection sur la prochaine saison estivale.

En mairie

Pendant le confinement, les services administratifs ont continué de fonctionner, seul l'accueil téléphonique est assuré.

Dès le 11 mai, l'accueil physique sera rouvert au public selon des règles sanitaires bien précises. Un aménagement de l'accueil de la mairie est en cours afin d'assurer la protection du personnel mais également du public.

Les agents des services techniques ont repris le travail le 15 avril, date à laquelle les protections commandées par la mairie via MACS et l'AML ont été livrées (masques, gants) afin d'assurer leur sécurité.

Avant cela, ils ont tous été sensibilisés aux consignes de sécurité sanitaires à respecter.

La crèche est fermée depuis le début du confinement, sa réouverture pourrait être envisagée à partir du 11 mai selon des protocoles encore à préciser.

Les écoles rouvriront à compter du 11 mai, selon des dispositions en cours de finalisation.

Le service postal

Le service postal et la distribution du courrier n'ont pas été interrompus pendant la période du confinement, seulement adaptés et allégés.

La distribution du courrier se fait à présent les mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Le bureau postal est ouvert le mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

Les semaines 18 et 19, le bureau postal ouvrira le lundi de 14 h à 17 h et le mercredi de 9 h à 12h.

Vous serez tenus informés des changements.

La sécurité sanitaire

Le confinement est de mieux en mieux respecté par les habitants.

Des arrêtés préfectoraux ont fixé les règles de circulation et l'interdiction des locations saisonnières.

Des masques dits « alternatifs » sont commandés par la mairie pour équiper les Moliétsois en résidence principale à raison d'un masque par personne.

La livraison devrait intervenir à partir du 11 mai. La distribution sera organisée selon des consignes strictes de sécurité afin d'éviter tout regroupement (nous vous tiendrons informés).

Nous avons pu constater des initiatives de la part d'associations Moliétsoises (Girls&Boys et Culture et Loisirs) dans la fabrication de masques, nous les en remercions. Ils sont laissés à votre disposition à la boucherie du terroir.

Les séniors ou personnes vulnérables

Le portage des repas est assuré avec un maximum de précaution.

Une attention toute particulière est portée aux personnes isolées, à la fois par leurs voisins et par la mairie qui assure une veille téléphonique régulière.

Syndicat d'eau potable et d'assainissement – EMMA auprès des entreprises

Chaque année, EMMA émet une facture au mois de mai d'un montant représentant 50% de la facture de l'année précédente.

Compte tenu des événements et pour éviter de créer des problèmes de trésorerie supplémentaires, un relevé des compteurs est en cours pour facturer la consommation réelle. Ainsi la facture sera basée sur la consommation de novembre 2019 (dernier relevé) à avril (2020).

Les entreprises éligibles au fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions pourront bénéficier de droit de report du paiement des factures d'eau sur simple demande auprès d'EMMA. (Ordonnance n° 2020-316 du 25 mars 2020).

L'économie

Les commerces habituels (U express, pharmacie, boulangeries, presse) restent ouverts et approvisionnés.

Le marché du samedi matin permet aux Moliétsois de retrouver des légumes frais et locaux ainsi que quelques commerçants ambulants de produits locaux.

Certains commerces de bouche assurent une prestation de produits à emporter avec livraison à domicile.

Un premier fonds d'urgence COVID-19 est été élaboré par la Région Nouvelle Aquitaine à destination des entreprises, associations, TPE.

Vos demandes sont à adresser : Tél : 05 57 57 55 88

Email : entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr

Saison Estivale

En lien avec les services de l'Etat, nous travaillons dans la projection d'un début de saison : ouverture de la plage, moyens de protection, recrutement des MNS, vigiles et ASVP.

Nous organiserons une réunion avec les commerçants dès le déconfinement afin de mettre en place des aménagements leur permettant de pouvoir fonctionner tout en respectant les règles sanitaires. Des visites des élus chez les commerçants ont déjà permis de recueillir certains éléments nous permettant de travailler sur des pistes.

De nombreux événements prévus en avril, mai et juin sont annulés ou reportés en conformité avec les directives préfectorales. Les animations estivales pourront être maintenues, mais bien entendu, adaptées aux contraintes qui nous seront imposées. Celles regroupant un nombre important d'estivants devront être certainement annulées.

Vous serez tenus informés sur ce sujet encore très incertain.

En accord avec les communes du Littoral du territoire MACS, un arrêté municipal sera pris exceptionnellement pour l'été 2020 afin d'autoriser les travaux de chantier du 1^{er} juillet au 31 août du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18h.

L'environnement

La collecte des ordures ménagères continue. Jusqu'à nouvel ordre la déchetterie est fermée et les points de recyclage non accessibles. Ces derniers points devraient évoluer prochainement.

Selon l'évolution de la situation, vous serez avertis de tout changement.

Nous nous mobilisons afin d'assurer la sécurité de tous, et mettons tout en œuvre pour se projeter et penser à l'Après.

**Le Maire,
Aline Marchand**

Prenez soin de vous!

